

## 62

[dodis.ch/49601](http://dodis.ch/49601)*Notice interne du Service économique et financier du Département politique<sup>1</sup>*

## RÉACTION DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE À L'AFFAIRE DU CRÉDIT SUISSE

Berne, 13 mai 1977

Nos représentations à l'étranger nous ont fait parvenir de très nombreux commentaires et coupures de journaux sur l'affaire du Crédit suisse<sup>2</sup>. Si l'on fait abstraction de nos grands pays voisins<sup>3</sup>, on peut dire généralement que les informations diffusées ont gardé le ton de l'objectivité et que rarement des attaques violentes ou malveillantes ont été lancées. Il est certain néanmoins qu'une certaine «Schadenfreude» est souvent perceptible et que le revers d'une banque dont les succès ont été peut-être trop facilement obtenus jusqu'ici n'est pas pour déplaire à chacun. Si l'expression d'une Suisse qui ne serait plus «au-dessus de tout soupçon»<sup>4</sup> a été reprise parfois, la confiance dans le système bancaire suisse ne paraît toutefois pas atteinte.

Les principales observations que nous avons faites en lisant la presse internationale sont les suivantes:

- On ne doute pas que le Crédit suisse pourra honorer ses obligations; la «Gazeta Mercantil» de Sao Paulo exprime toutefois l'avis que la communauté financière internationale doute de la solidité future de cette banque. En Tunisie, ce scepticisme s'étend à toute la place financière suisse;
- l'avis est souvent exprimé que le siège de Zurich ne pouvait guère ne pas connaître les agissements de sa filiale<sup>5</sup>;
- l'offre de soutien de trois milliards de francs par la BNS, l'UBS et la SBS a été très mal comprise, étant donné sa disproportion avec la première estimation de la perte<sup>6</sup>. La quasi unanimité de la presse affirme que la publication de cette ligne de crédit a semé le trouble dans les esprits. C'est notamment le cas à Singapour, à Beyrouth, à Tunis et à la Haye;
- l'affaire du Crédit suisse témoigne, pour certains journaux de Téhéran et de Hong-Kong<sup>7</sup>, que le système bancaire suisse est défaillant;
- l'intention exprimée par les autorités suisses de renforcer le contrôle bancaire est très bien accueillie. Les journaux luxembourgeois soulignent la

1. Notice: CH-BAR#E2001E-01#1988/16#999\* (C.40.61.1). Rédigée par J.-C. Richard.

2. Pour les coupures et revues de presse, cf. doss. commenté 1 et doss. CH-BAR#E2001E-01#1988/16#998-1003\* (C.40.61.1). Sur les réactions étrangères, cf. DDS, vol. 27, doc. 49, [dodis.ch/50107](http://dodis.ch/50107).

3. Par exemple sur les réactions en Italie, cf. la lettre de E.-R. Lang à J. Zwahlen du 26 mai 1977, [dodis.ch/50563](http://dodis.ch/50563).

4. Sur le livre de J. Ziegler Une Suisse au-dessus de tout soupçon, cf. DDS, vol. 27, doc. 49, [dodis.ch/50107](http://dodis.ch/50107), en particulier notes 4 et 5.

5. Sur l'affaire de la filiale de Chiasso du Crédit suisse, cf. le PVCF de décision II du 5 mai 1977 de la 15<sup>ème</sup> séance du 27 avril 1977, [dodis.ch/49293](http://dodis.ch/49293) et la compilation thématique [dodis.ch/T1663](http://dodis.ch/T1663).

6. Cf. le télex de J. Zwahlen du 28 avril 1977, [dodis.ch/50108](http://dodis.ch/50108).

7. Journal de Téhéran et Hong Kong Standard.



- nécessité de telles mesures et rappellent que leurs autorités avaient agi dans le même sens à la suite de la faillite de la banque Herstatt<sup>8</sup>;
- un journal norvégien a consacré un article entier à l'intention du Parti socialiste suisse de lancer une initiative dans le but de transformer les banques en sociétés mixtes;
  - plusieurs pays se sont bornés à diffuser les dépêches d'agence. C'est le cas en Australie, en Arabie Saoudite et même au Japon;
  - les commentaires des journaux spécialisés ont été consacrés surtout aux incidences de l'affaire sur le cours du franc<sup>9</sup>;
  - le rôle du Liechtenstein «as a turntable for foreign funds» a été décrit et dénoncé avec la plus grande précision dans un article du Business Times de Singapour. Celui-ci souligne la non-perception par le Liechtenstein de l'impôt anticipé et l'absence de toute Convention d'entraide judiciaire<sup>10</sup>;
  - du point de vue des remarques sur le secret bancaire, la réaction du journal autrichien «Kurier» nous paraît digne d'être relevée; «Wer heisses Geld anzulegen hat, geht in Europa nach Zürich oder Frankfurt. Daran ändert auch nichts, dass in Österreich die Anonymität der Anlager besser gewährt ist als in der Schweiz»;
  - pour conclure, nous citerons quelques titres d'articles de journaux, parmi les plus évocateurs:

L'Orient – Le Jour (Beyrouth):	««Séisme bancaire» à Zurich»
Irish Independent (Dublin):	«The gnomes come under attack»
El Mondjahid (Alger):	«Le scandale prend une ampleur insoupçonnée»
South China Morning Post (Hong-Kong):	«Zurich gnomes polish their strongbox image»
La Presse (Ottawa):	«Le plus gros scandale bancaire de l'histoire suisse depuis 1945»

8. Sur la faillite de la banque Herstatt et ses conséquences pour la Suisse, cf. DDS, vol. 26, doc. 96, [dodis.ch/39094](http://dodis.ch/39094).

9. Cf. DDS, vol. 27, doc. 17, [dodis.ch/49295](http://dodis.ch/49295); doc. 163, [dodis.ch/50143](http://dodis.ch/50143); doc. 175, [dodis.ch/50145](http://dodis.ch/50145) et doc. 180, [dodis.ch/50147](http://dodis.ch/50147).

10. Cf. DDS, vol. 27, doc. 124, [dodis.ch/52253](http://dodis.ch/52253), en particulier note 8.